



DEMANDE DE MOUILLAGE COMMUNAL TREHENNARVOUR

(zone asséchée)

Commune de Saint-Philibert

COORDONNÉES DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Adresse principale :

.....

.....

courriel : @

Tél fixe : port.

MOUILLAGE

Secteur : ☐ Trehennarvour (plage men er belleg) . maxi 8,50 m

Periode : ☐ année ☐ saison (possible en fonction des dispo) du : au :

IDENTIFICATION NAVIRE

Nom du bateau :

N°immatriculation :

Type de bateau : longueur :

Tirant d'eau :

Cadre réservé à l'administration

Accord ☐ n° bouée

Liste d'attente ☐

Enregistré le :



Date

Signature

MOUILLAGES SAINT-PHILIBERT

Tarif minimum applicable depuis le 1er janvier 2024

Bateaux de plaisance : 35 € le mètre linéaire

Minimum de redevance applicable à toute occupation : 141 €

APPLICATIONS AUX FORMULES

Locataires : Zones asséchées (Trehennarvour) $((35 \text{ € HT} \times L) + 165 \text{ € HT})$

Locataires : Zones pleine eau (Les Presses) $((35 \text{ € HT} \times L) + 300 \text{ € HT})$

Locataires : Zones pleine eau (Rivière Men Er Belleg) $((35 \text{ € HT} \times L) + 300 \text{ € HT})$

Propriétaires : PROS 117,50 € HT

Visiteurs : toutes zones 130 € HT par mois – 10 € HT par jour

R = redevance en euros

a = coefficient multiplicateur

L = longueur en mètres

b = part fixe en euros

$R = ((a \times L) + b)$